

REP/REP+92



JAN./FÉV. 2016 # 3

La lettre d'information des Réseaux d'Éducation Prioritaire dans les Hauts-de-Seine

À LA UNE

BAGNEUX LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

L'enseignement moral et civique

Principes, programmes et aide à la mise en œuvre

Phillippe Claus

CHATENAY-MALABRY COLLÈGE MASARYK

2
UN PARTENARIAT COLLÈGE / ENTREPRISE

FOCUS

10

LA SCOLARISATION DES MOINS DE 3 ANS

VILLENEUVE-LA-GARENNE ÉCOLE JULES VERNE 4
ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF MATHÉMATIQUES

PARTENARIAT

GENNEVILLIERS LE FIL CONTINU

UNE STRUCTURE D'ACCUEIL POUR LES COLLÉGIENS EXCLUS

Directeur de la publication :Philippe WUILLAMIER

Responsable de projet : Thierry AUMAGE

Rédacteur en chef : Sabrina SMACHI Cellule Communication :

Gilles LAVIE
Web / Édition :

Claude TAO

Maguette / Graphis

Maquette / Graphisme Jennifer BLAISE Ont participé à ce numéro :

Youmna TOHMÉ, I.E.N. à BAGNEUX

Maryvonne AUDREN, Conseillère Pédagogique à CLAMART

Christine VALÉRO, Chargée de mission École-Entreprise.

 ${\bf Remerciements:}$

aux pilotes et coordonnateurs des REP.

PÉDAGOGIE

GENNEVILLIERS GUY MÔQUET 6

CONCERTATIONS INTER-DEGRÉS ET PARCOURS D'ÉLÈVES

BAGNEUX HENRI BARBUSSE 7
LES MACLÉ

COLOMBES JEAN-BAPTISTE CLÉMENT 8
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

GENNEVILLIERS REP ÉDOUARD VAILLANT 9
LE REP CÉLÈBRE ÉDOUARD VAILLANT



DOSSIER

PARCOURS OLYMPIQUE DES HAUTS-DE-SEINE 11
RETOUR SUR 2 ÉTAPES : **BAGNEUX ET CLAMART**



CHATENAY-MALABRY REP MASARYK / DE VINCI CRÉATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE «INTER-REP»

Retrouvez la LETTRE D'INFORMATION REP/REP+92

LA LETTRE D'INFORMATION

D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

D.S.D.E.N.92

167-177 AVENUE JOLIOT-CURIE

92013 NANTERRRE CEDEX

DES HAUTS-DE-SEINE

DES **RÉSEAUX**

LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

BAGNEUX SALLE LÉO FERRÉ

Présentation des nouveaux programmes d'enseignement moral et civique par M. Philippe Claus, Inspecteur général de l'Éducation nationale.



13 janvier 2016 : la circonscription de Bagneux, qui comptabilise trois REP, a accueilli dans la salle Léo Ferré les enseignants des premier et second degrés de la ville ainsi que ceux d'Antony, de Montrouge, de Fontenay-aux-Roses, de Sceaux et de Bourg-la-Reine, à l'occasion de l'intervention de M. Claus autour des principes, des programmes et de la mise en œuvre de l'enseignement moral et civique tout au long de la scolarité de l'élève.



La présence en nombre des participants et la diversité de leurs contextes de travail auprès d'élèves de différents niveaux, de différents cycles, de différents degrés que ce soit en éducation prioritaire comme à Bagneux ou non, a montré combien la question de l'enseignement moral et civique se pose plus que jamais à tous.

Face au constat que le bilan de la mise en œuvre des programmes scolaires de 2008 sur la question de l'instruction morale et civique n'était pas satisfaisant, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République de 2013 a souhaité insister sur la dimension citoyenne à travailler avec les élèves.

Les attentats qui ont visé des symboles de la démocratie il y a presque un an jour pour jour, tout comme ceux qu'a connus l'Ile-de-France au mois de novembre 2015, ont ravivé la nécessité de travailler le «vivre-ensemble» avec les élèves dès le cycle 1 et jusqu'au lycée.

Tous les acteurs du monde scolaire et leurs partenaires (parents, municipalité, monde associatif, monde de l'entreprise, etc.) ont su se mobiliser très rapidement pour réfléchir ensemble à un meilleur accompagnement des élèves citoyens, notamment dans le cadre des Assises de l'École et de ses partenaires pour les valeurs de la République, organisées dans tout le pays.

Dans cette continuité, le plan annuel de formation 2015-2016 des quatre circonscriptions du bassin d'Antony propose des formations aux enseignants afin de leur permettre d'être mieux outillés pour développer l'esprit critique de leurs élèves.

Durant près de trois heures, un rappel historique a permis de comprendre l'évolution de l'enseignement des principes moraux au sein des programmes scolaires français depuis le 18e siècle et le contexte des objectifs et des valeurs des nouveaux programmes en vigueur depuis la rentrée 2015. La place de la famille a pu être réaffirmée en matière d'éducation tout comme le cadre d'une école laïque et neutre.

Si l'objectif premier des nouveaux programmes est de favoriser l'aptitude à vivre ensemble dans une société démocratique, il ne peut être atteint qu'en insistant sur la nécessaire sensibilité à l'autre, sur la réciprocité et sur la coexistence des libertés. Le but de l'école est alors bien de favoriser l'exercice du jugement et du discernement des élèves en veillant au respect des valeurs de la République laïque et sociale : la liberté, l'égalité, la fraternité mais aussi la dignité, la solidarité, l'esprit de justice, la tolérance et le refus des discriminations.

Dans la seconde partie de son exposé, Philippe Claus a présenté les méthodes pédagogiques pour diffuser un enseignement moral et civique. Les valeurs présentées ne sauraient être imposées aux élèves ; bien au contraire, elles ne peuvent s'acquérir que par la mise en œuvre d'une pédagogie de la participation et de la coopération où les discussions, les débats et l'argumentation ont toute leur place au sein de la classe et dans toutes les disciplines.

PARTENARIAT COLLÈGE / ENTREPRISE



CHÂTENAY-MALABRY COLLÈGE MASARYK

Une innovation pour le stage en milieu professionnel des 3° C, avec Coca-Cola Entreprise.



Dans le cadre de la convention « Entreprises et Quartiers » qui se décline sur le département des Hauts-de-Seine entre Coca-Cola Entreprise et la Préfecture des Hauts-de-Seine, le collège Masaryk situé dans un REP et relevant d'un quartier prioritaire de la politique de la ville à Châtenay-Malabry a l'opportunité de mettre en place un partenariat spécifique avec l'entreprise consolidant les objectifs du parcours avenir et du parcours citoyen qu'il développe.

En effet, il est prévu prochainement non seulement une découverte des sites et des métiers de l'usine de Clamart et du siège social à Issy-Les-Moulineaux, mais aussi des simulations d'entretien de recrutement et une séquence d'observation en milieu professionnel pour la classe de 3°C qui s'est déroulée du 18 au 22 janvier 2016.

L'originalité de ce projet partagé est de permettre aux élèves de suivre un stage non pas dans une seule entreprise mais dans quatre, sur une semaine à raison d'une entreprise par jour (Auchan, Adecco, Microsoft et Coca-Cola Entreprise).

Une soutenance orale est organisée le dernier jour de stage au collège devant un jury composé d'enseignants, de membres du

conseil d'administration et de salariés des entreprises participant au projet. Il s'en suivra ultérieurement une restitution aux parents.

En fin d'année, le partenariat a pour ambition aussi de lier les salariés et les élèves dans un projet citoyen conjoint dans une thématique de développement durable.

Partageant les mêmes valeurs, ce partenariat porteur et très constructif répond bien à l'ouverture et à l'ambition qui sont un axe fort du projet d'établissement Masaryk et rayonne déjà sur tout l'établissement contribuant à renforcer un bon climat scolaire.

Un projet innovant et très formateur donnant du sens aux apprentissages. Un rapprochement école/entreprise précieux.

EN SAVOIR +

La mission École-Entreprise dans les Hauts-de-Seine

Contact:

Christine VALÉRO, Chargée de mission École - Entreprise Tél. 06 75 14 25 61 - <u>Courriel</u>

ZOOM

DES ÉLÈVES DE 3° MINI-ENTREPRENEURS

Avec l'accompagnement de l'association Entreprendre pour Apprendre, financée par le Conseil Départemental du 92, les élèves de la D.P.3. ont créé une minientreprise « MEP : Masaryk Enceinte Bluetooth ».

Grâce au parrainage d'une salariée d'Oracle, et après une étude de marché, les élèves ont choisi de commercialiser des enceintes Bluetooth. À travers la commercialisation d'un produit, ils comprennent comment fonctionne une entreprise avec son P.D.G., les différents services financiers, le marketing, de production ou de commercialisation et leurs contraintes : élaborer une étude de marché, acheter des matières premières, respecter un échéancier, rédiger un rapport d'activité, savoir s'exprimer et développer des arguments de ventes, gérer un budget et les avances remboursables...

Les élèves jouent le jeu avec beaucoup de sérieux et défendront fièrement leur projet lors de l'Assemblée Générale de la mini-entreprise qui aura lieu début février. Ensuite, ils présenteront au mois de mai leur mini-entreprise au championnat régional des mini-entreprises.



"LA SCOLARISATION **DES MOINS DE 3 ANS"**

PRÉSENTATION D'UN DISPOSITIF **POUR L'ÉDUCATION PRIORITAIRE**





Le dispositif vise à scolariser des enfants de moins de trois ans. Il s'agit de poser les bases d'une scolarisation adaptée aux besoins des enfants dont les familles sont éloignées de la culture scolaire.

OBJECTIF À L'ÉCHÉANCE 2016, 30% DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS, ISSUS DES SECTEURS DÉFAVORISÉS, SERONT SCOLARISÉS.

C'est un enseignant volontaire qui prend en charge ce dispositif. La scolarisation des enfants de moins de trois ans nécessite un local adapté, ou une adaptation des locaux et un équipement matériel spécifique, définis conjointement avec la collectivité compétente.



La structure mise en place accueille prioritairement des enfants du secteur de l'école où elle est implantée. Le projet pédagogique et éducatif est l'objet d'une fiche-action du Projet d'école et un contrat de scolarisation est élaboré. Il prévoit explicitement le projet personnel de l'enfant en termes d'apprentissages mais aussi les modalités d'accueil et de participation des parents à la scolarité de leur enfant.

Les horaires d'entrée et de sortie le matin et l'après-midi peuvent être assouplis par rapport à ceux des autres classes, en conservant toutefois un temps significatif de présence de chaque enfant selon une organisation régulière, négociée avec les parents qui s'engagent à la respecter. Les enseignants qui exercent dans ces structures recoivent une formation spécifique dont certaines actions peuvent être communes avec les personnels des collectivités territoriales.

Les directrices et directeurs sont fortement impliqués dans la mise en place du dispositif et participent activement à sa réussite.

ZOOM NANTERRE J. DECOUR

Le dispositif national « Moins de trois ans » a été ouvert prioritairement à un public issu d'un milieu

sociaux, halte-garderies...) qui les ont repérés. Les partenariale composée de représentants du directeurs d'école concernés.

du dispositif s'est construite progressivement en réunions partenariales entre les circonscriptions de

ne pourront pas, par exemple fréquenter tout de pendant leur année chez les « Moins de trois ans ».

accompagner leur enfant dans une adaptation progressive et assister aux rencontres régulières, l'enseignant pour faire le point sur les progrès des enfants. L'enseignant accompagne les parents dans leur compréhension des attentes de l'école.

Cette année, 17 élèves sont inscrits, et le dispositif petite fille handicapée qui peut bénéficier d'un peu entière. Les parents, partenaires privilégiés, s'éloignent progressivement de leur enfant, en collaboration avec l'enseignant dès que ce dernier longue, on s'accorde le droit de raccourcir le temps de classe pour soulager l'enfant en demandant aux parents de venir le chercher plus tôt.

Au second semestre, certains pourront rester sur le maison, puis rester sur le temps de sieste et passer

progressive à l'école, même si, parfois, ils aimeraient aller plus vite. Le dispositif remporte un grand succès auprès des parents et les progrès des enfants sont remarquables.

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF LES JEUX DE MATHÉMATIQUES

Chaque lundi, 9 élèves issus des classes de C.P. viennent à l'atelier « Jeux mathématiques ». Un atelier similaire se déroule le vendredi avec des élèves de C.F.1.

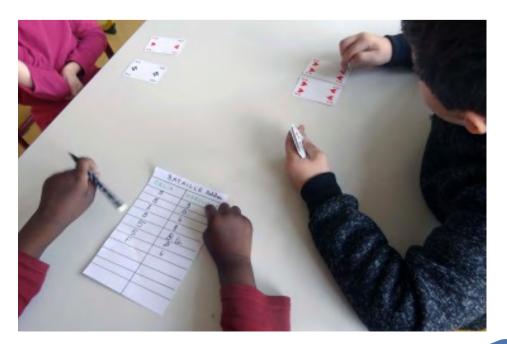
Cet accompagnement périscolaire hebdomadaire, organisé en petits groupes et basé sur le jeu, répond à des besoins identifiés lors des évaluations et s'inscrit dans le projet d'école.

LES OBJECTIFS DE L'ÉCOLE :

- Susciter l'envie de venir à un atelier et d'y participer ;
- Développer le vivre ensemble et encourager l'entre-aide ;
- Ouvrir des espaces qui permettent aux élèves de consolider leurs acquis et qui les stimulent dans la mise en œuvre de nouvelles stratégies;
- Travailler les compétences langagières : prendre la parole, participer, reformuler, argumenter;
- Maintenir la culture du jeu comme support aux apprentissages ;
- Développer le plaisir du jeu collectif et le promouvoir également dans le milieu familial.

LES PRINCIPAUX ENJEUX POUR L'ÉLÈVE :

- Être capable de s'investir dans un projet et tenir son engagement ;
- Se situer dans le groupe ;
- Prendre en compte la(les) consigne(s) et la(les) respecter dans la
- Renforcer des compétences en mathématiques en ayant un temps suffisant pour consolider les acquis et expérimenter des stratégies plus performantes;
- S'adapter lors de la rotation du groupe ;
- Accepter d'autres contraintes (le tour de rôle, le hasard dû au dé).







LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT :

- Les élèves sont répartis en groupes (trois en C.P., quatre en C.E.1.), L'un est conduit par l'enseignante, les autres fonctionnent en autonomie:
- Retour sur la semaine précédente, réussites et difficultés rencontrées, écoute des commentaires des élèves ;
- Présentation des ateliers, des nouvelles consignes et du mode de rotation;
- Les élèves sont à nouveau sollicités sur la reformulation des consignes entendues;
- Les ateliers en autonomie sont soit pilotés par un meneur de jeu désigné, soit utilisent un support qui permet l'autoévaluation, soit nécessitent une validation par l'adulte;
- Une trace écrite est attendue pour la plupart des jeux, elle permet dans un premier temps de fixer la réflexion de l'élève puis sert de support à la validation;
- Lors de l'introduction d'un nouveau jeu, la séance est consacrée à son appropriation;
- L'introduction d'une nouvelle contrainte s'appuie sur un support déjà connu ;
- Chaque séance se termine sur une mise en commun et un temps d'expression.

L'ÉVALUATION DE L'ATELIER :

1. En correspondance avec les objectifs de l'école :

- L'impact sur le vivre ensemble en évitant le décrochage scolaire
- Le nombre et la nature des ateliers périscolaires

2. Au regard de la réussite scolaire de l'élève :

- Les compétences en mathématiques
- Les compétences langagières
- Le vivre ensemble

3. Au regard de la parentalité.

LES VARIANTES:

- les groupes d'élèves (mêmes supports) ;
- des encodages différents (avec les jeux déjà employés) ;
- les autres jeux qui travaillent les mêmes compétences ;
- les jeux qui développent d'autres compétences ;
- les niveaux de classe concernés.

Suite de l'article, page suivante





Suite de l'article : «ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF - LES JEUX DE MATHÉMATIQUES».

TÉMOIGNAGES D'ÉLÈVES

J'aime bien venir

En fait! on doit compter dans notre tête jusqu'à ce qu'on trouve la réponse!

On fait des jeux mathématiques, c'est trop bien.

On doit écrire le nombre

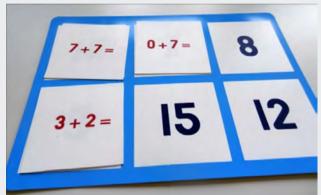
J'aime jouer aux dominos et aux jeux

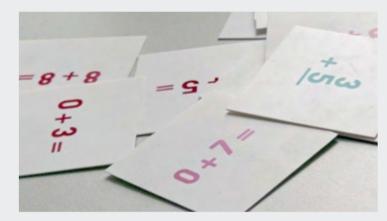
On apprend des jeux de cartes, des jeux de l'oie, on doit trouver les nombres!

> On doit regarder les cartes, celui qui a le plus grand nombre gagne les cartes

UNE SÉANCE NIVEAU C.P.







LES JEUX:

Le jeu de dés – le jeu de bataille – le jeu de loto des additions

LES COMPÉTENCES:

reconnaître les constellations - dénombrer une quantité - comparer - additionner - décomposer

LES VARIANTES INTRODUITES DANS LE JEU DE DÉS :

- Le meneur du jeu note sur une ardoise les scores obtenus par les joueurs et entoure le plus élevé;
- Chaque joueur note son score sur son ardoise, pioche le même nombre de jetons dans une boîte commune et remplit son gobelet individuel;
- Une double validation sera effectuée en fin de partie.

LA VALIDATION:

- Seront validés pour les joueurs : l'addition sur l'ardoise et le nombre de jetons dans le gobelet;
- Sera validé pour le meneur de jeu : le meilleur score obtenu par tour de jeu.

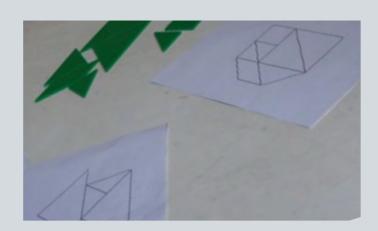
REMARQUES:

- 1. La trace écrite permet de valider l'ordre des joueurs ;
- 2. L'écriture des nombres, en chiffres (en C.P.), en lettres en C.E.1., peut en elle-même être une difficulté, les traces sur les ardoises prouvent des essais successifs, souvent corrigés par le regard bienveillant d'un pair.

UNE SÉANCE NIVEAU C.E.1







CONCERTATIONS INTER-DEGRÉS ET PARCOURS D'ÉLÈVES



REP+ GUY MÔQUET

À l'occasion des assises de l'éducation prioritaire en 2013, les personnels avaient exprimé un besoin de temps pour le travail en équipe. Comme tous les enseignants exerçant dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire renforcée, les professeurs du REP+ Guy Môquet bénéficient de ce temps grâce à la libération de 18 demi-journées d'enseignement par année scolaire pour les écoles et au dispositif de pondération des heures d'enseignement dans les collèges.

UN PROJET DE RÉSEAU **ENRICHI PAR LE TRAVAIL EN ÉQUIPE**

Lancé à la rentrée 2015, à partir des acquis du réseau de réussite scolaire précédent, le REP+ Guy Môquet construit son identité afin de pouvoir investir pleinement et mettre en œuvre avec efficacité les moyens spécifiques qui lui sont alloués. Le travail de préfiguration mené au sein de l'ancien comité exécutif a permis d'identifier les orientations pédagogiques prioritaires du projet de réseau que sont :

1. L'acquisition du « Lire, écrire, parler » :

- garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » à tous les élèves en fin de cycle 4;
- veiller à l'explicitation des objectifs, des procédures efficaces d'apprentissage et des savoirs ;
- au sein de chaque classe, instituer dans les représentations des élèves, l'erreur comme une étape d'apprentissage normale et la considérer comme source d'enseignement pour tous.

2. La maîtrise des codes et des références :

- doter les élèves de bases culturelles leur permettant d'avoir des références indispensables pour situer les savoirs ;
- coopérer avec les parents pour leur permettre d'accompagner leur enfant dans sa scolarité y compris dans son travail personnel.

3. La valorisation des résultats et des réalisations du réseau :

En favorisant le travail en équipe, les pilotes du REP+ ont souhaité que les actions qui sont conduites dans le cadre du projet de réseau soient le fruit de réflexions menées par les enseignants tant au sein des écoles et du collège que dans le cadre d'échanges inter-degrés.

DES CONCERTATIONS INTER-DEGRÉS AU SERVICE DES PARCOURS D'ÉLÈVE

La notion de réseau ne prend son sens que si l'on s'intéresse aux parcours d'élèves. Aussi le travail en équipe doit-il faire apparaître, au fur et à mesure des concertations et pour chacun des parcours, les contributions possibles des différents degrés aux objectifs inscrits sur les axes du projet REP+.

Le 2 septembre dernier, lors du lancement du REP+ Guy Môquet, les enseignants ont eu la possibilité de s'inscrire à l'un des groupes de réflexion inter-degrés. Leur choix pouvait se porter sur l'une des dix thématiques sélectionnées par l'équipe de pilotage et liées aux parcours des élèves : arts et culture, littérature, appropriation de la langue française, sciences, E.P.S. et expression, langues vivantes, élèves à besoins particuliers, journal et communication (interne et externe), traces, dossiers et liaisons, culture humaniste et citoyenneté.

Le 19 mai prochain, tous les professeurs du réseau seront réunis pour une restitution. À cette occasion, les enseignants coanimateurs des différents groupes pourront présenter les travaux menés durant l'année. Ensuite, il restera à chaque école et au collège à actualiser son projet d'école ou d'établissement afin de parfaire l'atteinte desdits objectifs par la mise en œuvre d'actions propres à chaque degré d'enseignement.

ZOOM

Pilotes du REP+ et enseignants volontaires ont mis en place des groupes de réfléxion. Les modalités organisationnelles et le contenu de chaque concertation ont été pensés par un binôme formé d'un professeur du premier et d'un professeur du second degré. La réussite de ces concertations et l'amélioration de la continuité des parcours des élèves reposent donc sur cette co-animation mais aussi sur l'implication de l'ensemble des enseignants du REP+.

"LES MACLÉ"

DES DISPOSITIFS DYNAMIQUES POUR UNE RÉUSSITE EN LECTURE-ÉCRITURE

Depuis de nombreuses années, les écoles du réseau Barbusse de Bagneux organisent des Maclé (Modules d'Approfondissement des Compétences en Lecture-Écriture).

Élaboré par André Ouzoulias (voir encadré) aux débuts des années 2000 dans les circonscriptions de Sarcelles-Sud et Argenteuil Nord, ce dispositif a été conçu pour aider des élèves de C.E.2., bien « ciblés », à réduire, de façon accélérée, leurs difficultés en lecture-compréhension. Lorsqu'un élève continue à rencontrer des difficultés de lecture, il se trouve en effet très fortement ralenti dans ses apprentissages. La lecture, à ce niveau, permet d'accéder au sens, qui à son tour, lui permet de se perfectionner : plus on lit, plus on comprend, plus on peut lire des textes exigeants, divers, et longs.

Les élèves très faibles lecteurs à l'issue du C.E.1. n'en sont pas là. Ils ont encore besoin d'un enseignement explicite de la lecture : repérer les unités lexicales (les microstructures), les groupes de mots, la morphosyntaxe, la phrase, la ponctuation (les mésostructures), le sens du texte, son genre, son thème, son plan ou encore sa mise en page (les macrostructures).

L'objectif prioritaire des Maclé est précisément de répondre aux besoins des élèves les moins avancés en lecture.

COMMENT S'ORGANISE UN MACLÉ?

Pour une période minimum de trois semaines successives, à raison d'une heure et demie au moins chaque jour, tous les élèves d'un même niveau d'enseignement bénéficient d'un encadrement plus important que celui de la classe habituelle.

Il faut constituer des groupes dont la taille est adaptée aux besoins des élèves, les plus faibles lecteurs devant être au maximum six dans un groupe, pour une action individualisée. Ces groupes sont élaborés à partir d'évaluations diagnostiques qui seront reprises en fin de Maclé pour mesurer les progrès accomplis par les élèves.

Pour préparer un Maclé, il est nécessaire de respecter trois étapes :

- 1. Cerner les besoins précisément diagnostiqués des élèves
- 2. Répartir les élèves par groupe de besoins
- 3. Concevoir un programme d'activités adaptées aux besoins de chaque groupe.



Un bon programme exigera un équilibre entre trois types d'activités :

- 1. Activités centrées sur la compréhension des textes, pouvant être réalisées à partir de textes lus par l'adulte
- 2. Activités centrées sur le traitement des groupes de mots dans la phrase et le pluri-système orthographique par l'automatisation des conversions graphèmes-phonèmes, automatisation des règles de voisinage, la morphologie lexicale
- 3. Des activités centrées sur la production de textes. En effet, dans Maclé, il y a le É de Écriture. Il est indispensable de consacrer une part conséquente du temps (40 à 60 %) à la production de textes ; dans cette tâche complexe, les élèves ont besoin d'utiliser et de coordonner les compétences travaillées de façon plus explicite qu'en lecture.

LES MACLÉ, UNE RÉPONSE PERTINENTE **AUX DIFFICULTÉS DES ÉLÈVES?**

Le MACLÉ mobilise les enseignants dans un travail d'équipe intense au bénéfice des élèves les plus fragiles ; une mobilisation d'abord visible par les enfants.

Il rend explicite et aide les élèves, surtout en petits groupes, à pouvoir oser identifier, parler de leurs problèmes de lecture et éclairer ainsi les compétences sur lesquelles ils doivent se concentrer.

Ils peuvent donc être aidés à dépasser ce sentiment d'impuissance et d'auto-dévalorisation. Comme il s'agit d'un dispositif massé dans le temps, les progrès deviennent rapidement visibles, l'élève peut observer sa progression : « Avant le Maclé, je n'y arrivais pas, maintenant, c'est facile, je sais faire! ».

ANDRÉ OUZOULIAS

lecture. Il a publié de nombreux articles pédagogiques et scientifiques sur l'apprentissage et l'enseignement du lire-écrire.

BIBLIOGRAPHIE

André Ouzoulias, Favoriser la réussite en lecture : les maclé, ed. Retz, C.R.D.P. Versailles

Philippe Boisseau, Enseigner la langue orale en maternelle, ed. Retz, C.R.D.P. Versailles

Suite de l'article, page suivante

Suite de l'article : « Les MACLÉ »

UN DISPOSITIF ADAPTABLE À D'AUTRES NIVEAUX

André Ouzoulias, lui-même, l'avait expérimenté avec des élèves de 6°. Il peut être mis en place en C.P., C.E.1. et même en Grande Section.

C'est Philippe Boisseau, spécialiste de l'acquisition du langage oral, qui l'a adapté à ce niveau sous la forme d'un MACLO (Module d'Approfondissement des Compétences en Langue Orale). Les écoles maternelles du réseau Barbusse se le sont appropriées

PÉDAGOGIE

depuis plusieurs années, car former des enfants capables de se faire comprendre à l'oral est la meilleure des préventions de l'échec en lecture.

Ainsi, les MACLÉ et les MACLO sont un temps exceptionnel et privilégié de mobilisation des équipes et des élèves et contribuent à changer le regard de l'école sur les enfants et des enfants sur l'école.

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE



COLOMBES COLLÈGE J-B. CLÉMENT

Dans le cadre de la journée de la laïcité qui a eu lieu le 9 décembre 2015, les élèves du REP Jean-Baptiste Clément et leurs enseignants du collège et des écoles maternelles et élémentaires du réseau, ont souhaité commémorer l'anniversaire de la loi de 1905 séparant les Églises et l'État, et plus simplement, ont voulu illustrer les valeursclés de l'École républicaine.

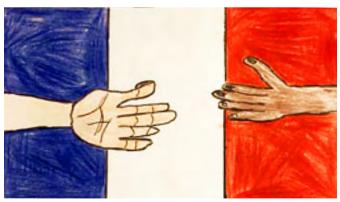
Les élèves soutenus par les équipes enseignantes se sont engagés dans une dynamique de projet à l'échelle du réseau. Les objectifs pédagogiques visaient à favoriser la transmission du principe de laïcité et les valeurs de la République. Ce travail a abouti à la réalisation d'un « mur collectif » présenté le mercredi 9 décembre 2015 dans le hall du collège Jean-Baptiste Clément à Colombes.

Sur une soixantaine de panneaux, les élèves, de la maternelle à la 3^e, encadrés par leurs enseignants, ont ainsi proposé leurs visions de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de la laïcité.



Ce support, orné de productions artistiques et de réflexions d'élèves issus de tous niveaux, maternelle, élémentaire et collège est le fruit d'un travail en équipe au sein des établissements à partir de motsclés extraits de la « charte de la laïcité ». Ce mur a pour vocation d'attirer et d'interroger le regard pour « faire vivre la laïcité ». Il sera présenté dans l'ensemble des établissements du réseau.





EN SAVOIR +

Témoignage autour de la journée de la laïcité du 9 décembre 2015 dans le département des Hauts-de-Seine.

Un article réalisé par la cellule communication et posté sur le site de l'académie de Versailles traduit la philosophie de cette action qui s'inscrit dans les axes retenus du nouveau projet de réseau.

Journée de la Laïcité : Faire vivre la laïcité à l'École



LE REP CÉLÈBRE ÉDOUARD VAILLANT



GENNEVILLIERSREP É. VAILLANT

LE PROJET:

Dans le cadre du centenaire de la mort d'Édouard Vaillant (1840 – 1915), les établissements scolaires du REP Vaillant se mobilisent toute l'année autour d'actions pédagogiques. Les classes des écoles, maternelles et élémentaires, et du collège sont invitées à travailler autour de cette même thématique, avec deux restitutions collectives au collège, auxquelles sont conviés les parents et les élèves du REP.

LES OBJECTIFS SONT MULTIPLES:

- Proposer un projet de réseau fédérateur qui permette de mobiliser toutes les écoles et les collèges et qui valorise les travaux des élèves.
- Créer une culture commune de réseau, inscrite dans leur territoire.
- Permettre aux élèves de mobiliser leurs savoirs



LES ÉTAPES:

La première restitution a eu lieu le 17 décembre 2015. Lors de cette exposition, 11 classes du collège ont présenté des travaux très variés : présentation de leurs recherches aux archives de Gennevilliers sur l'histoire du quartier et du collège, réalisations plastiques autour du détournement du portrait d'Edouard Vaillant,



présentation d'interviews d'anciens personnels et élèves du collège, arpentage du collège et réalisation du plan, et de nombreux autres travaux.

Les parents des élèves de C.M. des écoles du REP étaient conviés pour une visite guidée du collège par des élèves ambassadeurs et une présentation de la 6^e par Mme Leclere, la Principale. Ce sont plus de 200 personnes (futurs élèves de 6^e et parents) qui ont visité l'exposition et le collège ce soir-là.

La seconde restitution aura lieu au mois de mai. Des classes du collège préparent déjà une chanson et un clip vidéo. Des classes des écoles du REP présenteront elles aussi leurs travaux. D'ici là, le collège organise trois projections du film « Chers camarades », documentaire sur Gennevilliers, pour les élèves du CM à la 3e, et les parents.



CE PROJET S'INSCRIT DANS LES OBJECTIFS DU RÉFÉRENTIEL DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE :

Axe 1 Axe 2 Axe 3

Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun

- Les élèves sont confrontés aux dimensions culturelles et historiques des savoirs enseignés pour les doter d'une culture qui leur donne des références indispensables pour situer les savoirs.

Conforter une école bienveillante et exigeante

- Les projets d'école, d'établissement et de réseau visent le bien-être des élèves et un bon climat scolaire.
- La continuité école-collège est au cœur du projet de réseau en appui sur le cycle de consolidation grâce au conseil école-collège

Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents

- Des rencontres conviviales sont organisées. Les parents sont invités régulièrement pour prendre connaissance du travail de leurs enfants (expositions, présentations diverses) et échanger avec les équipes.

PARTENARIAT

"LE FIL CONTINU"

UNE STRUCTURE D'ACCUEIL POUR LES COLLÉGIENS EXCLUS

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF:

Le Fil Continu est un dispositif partenarial entre l'Éducation nationale et la ville qui vise à mener une action volontaire commune sur la problématique de l'exclusion scolaire à Gennevilliers.

Le partenariat s'inscrit dans le cadre d'une convention signée entre la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine, la caisse des écoles et la ville de Gennevilliers.

Ce dispositif est co-financé par l'État au titre des crédits «Politique de la Ville».

Le Fil Continu est un dispositif qui accueille tous les élèves temporairement exclus (à partir de deux jours), en mesure conservatoire ou définitivement exclus des 3 collèges de la ville les lundis et mercredis.



CRÉÉE EN 2010-2011, CETTE STRUCTURE VISE À :

- Éviter que les élèves exclus ne se retrouvent dans la rue ;
- Permettre à l'élève de mieux comprendre la sanction en lui donnant un sens éducatif ;
- Sensibiliser les enfants à des notions de citoyenneté, hygiène, communication, etc;
- Favoriser le lien avec les ressources de la ville ;
- Permettre à l'élève de faire des rencontres qui peuvent devenir des personnes ressources.

GENNEVILLIERS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX:

- Diminuer le nombre d'élèves exclus ;
- Accueillir des élèves exclus temporairement dans de bonnes conditions;
- Redonner aux adolescents confiance en eux, en l'adulte et en l'institution ;
- Donner du sens à la sanction ;
- Redonner du sens à l'école ;
- Revenir au collège dans de bonnes conditions, notamment en créant une passerelle entre le Fil Continu et le collège ;
- Accompagner les parents qui sont en difficulté avec leurs enfants / lien parent-école;
- Analyser les difficultés, les atouts et les compétences des élèves ;
- Accompagner les jeunes après leur passage au Fil Continu notamment par la mise en place d'un parcours PRE (programme de réussite éducative).

DES ESPACES SONT PROPOSÉS DU LUNDI AU VENDREDI

Dans le cadre d'un emploi du temps élaboré en amont par les acteurs du Fil Continu, de nombreuses activités sont proposées « aux élèves exclus » par les services de la ville. Au fil de la semaine, les élèves bénéficient de différents modules (communication, bienêtre, citoyenneté, etc.) et d'un temps pédagogique de travail.

LE FIL CONTINU C'EST:

- Un temps pour accueillir les élèves, reprendre l'origine et donner du sens à la sanction ;
- Un temps pédagogique «méthodes et apprentissages» animé par des C.P.E., des enseignants des collèges et du lycée de la ville ;
- Espace de pratique théâtrale (atelier théâtre avec Scéna Nostra) pour extérioriser le mal-être ;
- Espace «Bien-être» en lien avec l'E.S.J. (Espace Santé Jeune) ;
- Espace «Avenir» pour la construction du projet professionnel et personnel ;
- Espace Citoyenneté, animé par le service médiation de la ville ;
- Espace Communication animé par l'Espace Santé Jeunes.





RETOUR SUR DEUX ÉTAPES DU PARCOURS OLYMPIQUE DES HAUTS-DE-SEINE





Dans le cadre du parcours olympique initié par la direction académique des Hauts-de-Seine et ses partenaires, Jean-Baptiste Gobelet, membre de l'équipe de France de rugby à 7 et double champion de France de rugby à 15 avec Biarritz, est venu participer à une séance de rugby au collège Romain Rolland de Bagneux le mercredi 18 novembre.

Quelques jours auparavant, les élèves de 6^e B de M. Baraton (enseignant d'E.P.S.) ont préparé la venue du rugbyman. L'enseignant et le coordonnateur du réseau ont présenté une biographie succincte et projeté des extraits de match de rugby à quinze puis à sept. Les enfants ont été surpris par la rudesse des contacts et les questions se sont orientées dans ce sens : « Est-ce que ça fait mal ? », « J-B. Gobelet s'est-il blessé ? », « Pourquoi choisit-on ce sport? », « Comment devient-on professionnel? ».

Mercredi 18 novembre 10 heures, Jean-Baptiste Gobelet, 1 mètre 97, 110 kg, entre dans la salle où les élèves patientent. La classe de 6^e SEGPA de M. Pagoto nous a rejoints.

Les salutations sont polies et les premières questions, texte en main, timides. Mais très vite le sourire et la bienveillance du rugbyman réchauffent les initiatives et les questions deviennent bien plus spontanées et vivantes. Lynda demande simplement: « Quels sont vos points forts? », Khylian s'inquiète lui de savoir pourquoi ce sportif a choisi le rugby plutôt que le



football, tandis que Seif veut savoir quel match a été le plus difficile à jouer de sa carrière ? Jean-Baptiste, sans hésitation, répond : « C'est mon premier match de rugby à 7 en équipe de France, c'était lors d'un tournoi en Asie, nous rencontrions les champions du monde en titre les Fidji. Je ne connaissais pas encore bien les placements sur le terrain et le score a été sans appel... 46 à 0 pour les Fidji! ».

Après quelques autographes et photos de groupe, l'horloge tourne et il est l'heure de mettre les tenus de sport et de passer à l'action.

Après un court passage aux vestiaires, les rugbywomen et rugbymen en herbe se dirigent vers le stade. Les deux classes de sixième sont mélangées et les enseignants de sport donnent les consignes.



Après un échauffement ballon en main, Jean-Baptiste Gobelet aide les élèves dans les exercices de passes et de placements sur le terrain. La séance passe vite et il est temps pour l'ancien champion de France de repartir, les élèves le remercient et le saluent.

QUELLE PLUS-VALUE POUR LES ÉLÈVES DE CE COLLÈGE **CLASSÉ EN ÉDUCATION PRIORITAIRE?**

Le bénéfice est multiple pour ces élèves puisqu'ils se sont transformés à la fois en interviewers, en joueurs de rugby novices et aussi en citoyen autour du thème du sport et de l'olympisme. Cette contextualisation d'un apprentissage permet à ces élèves, non seulement de vivre un moment différent mais de développer des compétences à la fois langagières, sportives ou encore civiques.

EN SAVOIR +

Du 9 novembre 2015 au 27 juin 2016. Suivez le Parcours Olympique des Hauts-de-Seine, étape par étape. sur le le site internet de la D.S.D.E.N.92

Parcours Olympique des Hauts-de-Seine



Lundi 14 décembre, le parcours olympique départemental s'est arrêté à Clamart pour une semaine. Au programme, des rencontres sportives inter-degrés entre les élèves de grande section et de C.P., un parcours aquatique olympique à la piscine, une exposition collective de travaux d'élèves, complétée par une exposition d'affiches des J.O. de 1896 à nos jours, ouverte au public, ont alterné avec des initiatives d'école ou de classe.

La diversité des activités organisées chaque jour dans les écoles et les structures municipales illustrent la richesse de ce projet, qui va bien au delà de la dimension sportive, en interrogeant les valeurs citoyennes présentes dans les valeurs olympiques que sont le respect, l'amitié et l'excellence, au sens d'accomplissement de soi. Il ouvre de nouvelles voies en montrant aux élèves qu'être sportif ne se réduit pas à une pratique physique.



La cérémonie d'ouverture a réuni les élèves de 6 classes du REP de Clamart et les élèves de 6 autres classes, allant du C.P. à la 6^e, mobilisés pour partager ensemble un moment unique où chacun est acteur de l'événement. Les élèves, vêtus aux couleurs des anneaux olympiques, ont fait un tour de piste

DOSSIER



du stade Hunnebelle, escortés par les élèves de deux classes de C.M.2. et de 6^e, coiffés d'une couronne de laurier et arborant une torche, chargés de porter le drapeau olympique. Les classes se sont ensuite arrêtées pour écouter la lecture des serments olympiques faite par 3 élèves et assister à la levée du drapeau olympique au son de l'hymne. Puis adultes et enfants ont chanté la Marseillaise. Moment d'extrême intensité émotionnelle où chacun a pu mesurer l'importance de se rassembler autour de symboles et valeurs communes.

En cette saison hivernale, la semaine olympique s'est tout naturellement terminée sur la glace de la patinoire, installée place de la Mairie, lors de la cérémonie de clôture. Chaussés de patins, les élèves de Clamart et de Châtillon se sont échangés le drapeau olympique, après avoir écouté des textes illustrant l'esprit olympique, ainsi que des poèmes écrits par les élèves. Puis ils ont fait, tous ensemble en tenant le drapeau, un tour de piste, sous les applaudissements des classes et des familles venues les encourager.

Maryvonne Audren (C.P.C. 17^e Circonscription - Clamart).

ZOOM LES PETITS PONTS

LE PROJET OLYMPIQUE D'UNE ÉCOLE MATERNELLE EN REP.

Toute la semaine, l'école Anne Franck a fêté les jeux olympiques. Dans l'entrée de l'école, le sapin a été décoré avec des anneaux et des « flammes » olympiques fabriqués par chaque élève. Le projet fédérateur de l'année autour du sport et accompagné par la mise en place d'un cahier du sport, mémoire du projet et des progrès des élèves, a été valorisé grâce au parcours olympique. Tous les élèves des classes de l'école ont participé à des activités dans différents domaines d'apprentissage en lien

avec les jeux olympiques :

Activité physique autour d'ateliers de lancer, des circuits vélos et des parcours de grande motricité

Langage oral autour d'échanges sur l'olympisme et le sport afin d'acquérir le vocabulaire sportif (ex : les noms des différents sports) et des verbes d'action.

Graphisme: autour des anneaux olympiques (les ronds). des couloirs du circuit vélo (dans la cour à la craie) en maîtrisant la continuité des tracés et le parallélisme.

Exploration de l'objet et de la matière autour de la reconnaissance de certains drapeaux, le repérage sur le globe terrestre de quelques

pays et des 5 continents, les tris d'objets aux couleurs des anneaux olympiques (bouchons de couleurs).

Construction des premiers outils pour structurer sa pensée autour de déplacements sur des jeux de pistes (jeu de l'escargot, jeu de l'oie).



CRÉATION D'UN COMITÉ **DE DILOTAGE "INTER-RED"**

Lundi 7 décembre 2015, les acteurs des deux REP situés à Châtenay-Malabry se sont réunis dans le cadre d'un comité de pilotage pour présenter un projet de territoire unique aux partenaires.

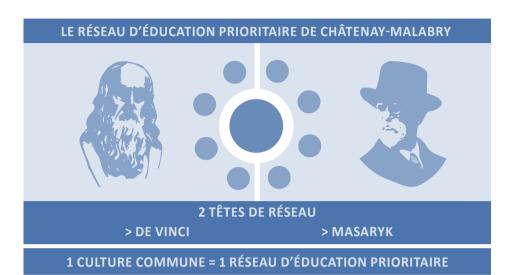
Le comité de pilotage est une instance partenariale qui se réunit au moins deux fois dans l'année comme le rappelle la circulaire du 4 iuin 2015 relative à la réforme de l'éducation prioritaire.

Ainsi, le pilotage du réseau doit permettre de créer les conditions d'une action cohérente au sein de l'Éducation nationale. Il y contribue également avec les partenaires, que ce soit dans le cadre du contrat de ville ou pour tout ce qui a trait au suivi des élèves concernés par la réussite éducative. Il a pour responsables le chef d'établissement du collège et l'I.E.N. de la circonscription du premier degré auxquels s'associe l'I.A.-I.P.R. référent du réseau. Le coordonnateur du réseau les accompagne dans l'organisation du comité et dans le suivi de ses décisions. Les directeurs d'école en sont membres.



L'Inspecteur de l'Éducation nationale, Monsieur Gazay et les deux Principales des deux collèges, Mesdames Ferrer et Legrain ont travaillé ensemble, partagé et mutualisé leurs pratiques pour commencer à élaborer un projet de REP commun aux deux collèges et aux écoles de secteur. La réussite de tous les élèves reste leur priorité première. Pour cela, il est nécessaire de construire des parcours de l'élève de la petite section à la 3^e autour notamment du parcours citoyen, du parcours artistique et culturel.

CHÂTENAY-MALABRY COLLÈGES DE VINCI & MASARYK



Le comité de pilotage permet aux pilotes de présenter la réforme du collège, les programmes de l'école maternelle et de l'école élémentaire, le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Les nombreux partenaires de l'Éducation nationale échangent autour de différentes problématiques : la réussite des élèves, la rencontre avec les parents, la bienveillance, l'évaluation, etc. Les échanges ont abouti à des propositions concrètes :

- 1. La création d'un groupe de travail multi-partenarial qui travaillera notamment à l'exploitation des mallettes des parents pour les entrées en maternelle, C.P. et 6e;
- 2. La mise en place d'actions ponctuant l'année scolaire pour une meilleure collaboration école et famille.

Soulignons-le, la présence de différents acteurs éducatifs (parents d'élèves, Médiateur du Conseil départemental, Coordonnateur du Programme de Réussite Éducative, partenaires) a permis de nourrir les échanges et de croiser les regards des professionnels.

